

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET

Membres présents : B. BARDET, F. BOUDOURESQUE (arrivée à 20H45), M. CANTIN, F. CHABERT, L. CARON, JP CORDENOD, P. FAUVET, J. GAUGE, D. GOUDARD, M. HARNAL, O. JOLY, F. MEUROU, A. MONCEL, M. PUDDU, G. RAMAKERS, JL REVEL, M. WIEL

Absents : P. PARE, P. ROBIN

Excusés : JM CURNILLON, Y.LAURENT, JL LEBOEUF, K. SUTTER, C. PUVILLAND, R. MARECHAL, E. STUTZ

Secrétaire de séance : G. RAMAKERS

Convocation et affichage : 19 juillet 2018

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu est approuvé (4 abstentions pour absence)

Rapport annuel du Syndicat des Eaux Ain Suran Revermont

Vu la loi n°95 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement.
Vu le décret n 95-635 du 06 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité de service de l'eau potable, comme chaque année, le Maire doit présenter au conseil Municipal pour l'exercice 2017 le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de distribution d'eau potable remis par le Syndicat Intercommunal des Eaux AIN SURAN REVERMONT
Chaque conseiller a été destinataire du rapport.

Le coût de l'eau passera de 2.22 € le m3 en 2017 à 2.26 € le m3 en 2018

Quant au coût de l'eau avec assainissement collectif, il passera de 4.11 € à 4.16 € en 2018.

Quelques travaux sont prévus pour 2018, notamment le raccordement de la chèvrerie au réservoir d'eau de Cuisiat.

Le conseil à l'unanimité approuve le rapport annuel tel que présenté.

Délégation compétence de délivrance d'une autorisation d'urbanisme

En application de l'article L422-7 du code de l'urbanisme « Si le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune ou l'organe délibérant de l'établissement public désigne un autre de ses membres pour prendre la décision ».

Considérant que Madame le maire a déposé une demande préalable de travaux, il appartient au Conseil Municipal de désigner un de ses membres pour prendre la décision et se prononcer sur la délivrance de l'autorisation de travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Robert Maréchal, pour prendre toute décision et se prononcer sur la délivrance de l'autorisation de travaux enregistrée sous la référence DP00142618D0046, au nom de M. et Mme WIEL

ONF – programme de travaux

La proposition de l'ONF concerne la vente par contrats d'approvisionnements de bois façonnés sur les parcelles 18A, 25, 28 et 12 pour un volume réalisable de 861 m3. Cette vente conséquente fait suite aux dégâts occasionnés sur les arbres lors de la tempête de grêle de l'année dernière, aux abords de la Grange du Pin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne pouvoir à Mme le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Perception de la taxe d'électricité par le SIEA

Le SIEA exerce la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AOD), ainsi il perçoit le produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) communale en lieu et place de toutes les communes dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants au 1er janvier de l'année.

Pour les communes de plus de 2000 habitants, le produit de la TCFE peut être perçu par le syndicat en lieu et place des communes s'il en est décidé ainsi par délibérations concordantes du syndicat et des communes.

La commune dépasse les 2000 habitants, la DGFIP demande qu'une délibération concordante soit prise avant le 1er octobre 2018 afin que le syndicat puisse percevoir la taxe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le SIEA à percevoir le produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité, comme elle le fait depuis plusieurs années.

Point sur les équipements des services techniques

Les travaux pour l'atelier ont été réceptionnés. Le bilan financier sera présenté après paiement des décomptes finaux ; l'inauguration sera organisée après la pose des panneaux photovoltaïques et du bardage bois.

Acquisition de matériel pour les services techniques.
Depuis plusieurs années, il n'a pas été fait de remplacement de matériel lourd.
Pour information, voici liste des équipements acquis en 2017 et 2018.

Date	Type de matériel	Coût pour la commune TTC	Explications	Remarques
Juin 2017	Tracteur New Holland	75 000 €	Remplacement d'un tracteur en location horaire	Tracteur d'occasion
Octobre 2017	Véhicule VW 9 places	18 349 €	Acquisition d'un véhicule de transport de personnes pour la commune et les associations	Subvention de la fédération française de foot (montant total 45 000 €)
Total 2017		93 349 €		
Avril 2018	Master de Jérôme	23 917 €	Remplacement d'un ancien véhicule de transport de personnes, qui servait	Reprise 1 800 €

			aussi de véhicule de travail pour Jérôme	
Mai 2018	Epareuse	51 600 €	Remplacement car l'ancienne était hors-service	Reprise 6 000 €
Mai 2018	Tracteur new Holland	105 120 €	Remplacement du tracteur CASE, qui a plus de 8 000 heures, et qui portait l'ancienne épareuse. Attelage semi-automatique qui permet de gagner du temps.	Reprise 13 000 €
Juin 2018	2 Remorques à barrières	7 356 €	Faciliter la manutention des barrières, et leur stockage. Eviter de la manutention par les agents techniques Achat de 72 barrières supplémentaires.	
Juillet 2018	Remorque plateau, 2 essieux	4 680 €	Pour transporter et stocker la scène. En remplacement de la remorque actuelle, en bout de course, vu le poids de la scène.	
Juillet 2018	Etagères	2 850 €	Aménagement ancien local	
Juillet 2018	Armoire séchante	2 805 €	Aménagement nouveau local	
Total 2018		198 328 €		A déduire 20 800 €
En prévision	Outillage zéro-phyto	21 698.31 €		Demande de subvention faite auprès de l'Agence de l'Eau (80%)

Pour rappel, un montant de 200 000 € a été inscrit au budget 2018 en investissement pour l'acquisition de matériels pour les services techniques.

En réflexion pour 2019/2020 :

- remplacement du camion benne Renault Messenger datant de 1999, qui a 118 000 km
- remplacement du camion empilote Renault Mascott de 2000, 122 000 km
- Suppression du camion benne Peugeot de 1991, 208 000 km
- Tracteur pour charger les copeaux : manuscope

Dans un souci d'économie des finances publiques, certains élus s'interrogent sur les possibilités de mutualisation de ce matériel au niveau de la CA3B. Mme le maire informe que la CA3B a recensé tous les matériels pouvant être mutualisé. En théorie, la mutualisation est possible mais concrètement, la mise en place s'avère difficile (problèmes de planning, de disponibilité, suivis des retours et état des lieux...). Des procédures doivent être mises en place.

Point sur les travaux en cours

Mairie

Les plis pour le lot 1 ont été ouverts. Ce lot concerne le désamiantage et curage plomb.
Nombre d'offres reçues : 3

L'analyse des offres est en cours chez le maître d'œuvre et une période de négociation au niveau de la technicité, est ouverte.

La consultation pour les autres lots a été lancée (14 lots), date de remise des plis le 27/07. Ouverture des plis le 30 juillet.

Les membres de la commission d'appel d'offres seront invités à une réunion début septembre pour prendre connaissance de l'analyse des offres et réaliser le choix des entreprises.

Subventions notifiées à ce jour :

- Département : 150 000 €
- DETR : 150 000 €
- Région : 53 000 €
- DETR chaufferie : 50 000 €
- Soit au total : 403 000 €

Subvention en attente : Région pour la chaufferie

Résidence Mousserons

La Commission d'Action Sociale de la CARSAT a accordé un prêt sans intérêt de 222 500 € remboursable en 20 ans ; une convention doit nous parvenir prochainement pour signature.

Assainissement de Cuisiat :

La consultation a été lancée (1 lot), date de remise des plis le 27/07. Ouverture des plis le 6 août.

Projet Semcoda de Cuisiat

Suite au changement de directeur et aux nouvelles mesures gouvernementales, la politique de la Semcoda a évolué et de nombreux projets ont été remis à l'étude. Au niveau du programme de Cuisiat, le projet n'a pas été abandonné mais sera probablement revu. Le service des domaines consulté par la Semcoda a revu très à la baisse la valeur du bail emphytéotique qui devait être signé entre la Semcoda et la commune. Compte-tenu des achats réalisés par la commune pour ce projet (500 000 €), la proposition de la Semcoda ne peut être acceptée en l'état. Des rencontres ont eu lieu et une nouvelle proposition devrait être faite prochainement.

Horaires de la médiathèque

Du fait du retour de la semaine scolaire à 4 jours, à compter du 22 août, les horaires d'ouverture de la médiathèque seront modifiés et il n'y aura plus de différences périodes scolaires / vacances

	MATIN	APRES-MIDI
MERCREDI	9h30-12h00	14H00-18h00
VENDREDI	9H30-11H00	16h00-18H00
SAMEDI	9h30-12h00	14H00-17h00

Tour des commissions

Aménagement des villages :

Suite à leur vétusté et leur dégradation, des poteaux d'éclairage public ont été changés à différents endroits de la commune. L'éclairage est désormais assuré par des lampes à led. La commune disposant de 600 points lumineux, des campagnes régulières de changement de poteaux auront lieu.

La commission aménagement étudie les possibilités d'emplacement parking PMR à proximité de la placette à côté de la fromagerie

Au niveau de Montmerle, les relevés topographiques sont en cours et un ingénieur paysagiste a été rencontré. Une réunion sera organisée pendant la 1^{ère} quinzaine de septembre

Culture :

La commission se réunira fin août pour finaliser la préparation de la saison d'hiver. Les coupes budgétaires du Département au niveau de la lecture publique soulèvent des inquiétudes : un certain nombre de bibliothèques associatives sont amenées à disparaître, le bibliobus et les navettes de livraison de livres ont été supprimées, la médiathèque communale ne correspond plus aux exigences de superficie nécessaires pour obtenir des subventions de la DRAC. Toutes ces mesures semblent aller à l'encontre des discours politiques qui encouragent la culture en milieu rural. La commission souhaite qu'un courrier soit adressé au Département pour signaler ces inquiétudes, les autres bibliothèques du secteur seront contactées pour engager une éventuelle action commune.

Communication :

Tous les bulletins ont été distribués

Accessibilité :

Un cheminement pour PMR a été installé à la Grange du Pin, il permet de rejoindre le parking à la plage.

Réserve d'eau du Mont Myon :

La consultation a été lancée. L'ouverture des plis est prévue mi-août ; les travaux auront lieu en septembre.

Questions diverses

La commune accueillera un jeune en alternance pendant 10 ou 20 semaines à compter de septembre 2018, dans le cadre d'une formation paysage et espaces verts de la Maison rurale de la Vernée, à Péronnas : Mathis Bonnavent.

Un administré, qui a déposé récemment un dossier de demande de travaux, a écrit une lettre ouverte aux élus. M. Maréchal, concerné par ce dossier en tant que responsable de la commission urbanisme n'étant pas présent, la lecture de ce courriel est reportée au prochain Conseil Municipal.

La piste d'un médecin pour renforcer l'offre de la commune ne tient plus. La personne pressentie a préféré prendre un emploi de médecin salarié sur Bourg en Bresse. Les recherches sont relancées.

En remplacement de la réserve parlementaire, un fond d'aides aux associations est créé : le fond de développement de la vie associative. Les demandes doivent être adressées avant le 21 septembre 2018. Toutes les associations communales ont été destinataires du message.

La commune a porté plainte pour plusieurs incivilités (gymnase, ancien terrain de foot,...). Certains enfants responsables de méfaits, accompagnés de leurs parents, ont été entendus par la gendarmerie.

Antenne Orange : 3 sites sont pressentis, mais rien n'est encore décidé. Une entrevue a eu lieu avec l'association VIS.

Prochaines dates :

27/08 : 3^{ème} rendez-vous des vendredis du Revermont à Drom, spectacle de qualité offert par la CA3B

03/08 : 4^{ème} rendez-vous des vendredis du Revermont à Treffort sous les halles

04/08 et 05/08 : fête de la St Laurent à Pressiat. La municipalité offre l'apéritif après la messe

05/08 : concours de pétanque des conscrits

11/08 : bal et soirée mousse

14/08 : bal populaire et animation offerte par les commerçants du marché

15/08 : Courses de la Miou, repas et feu d'artifice

24/08 : Mad fest et l'altertour

31/08 : visite de Treffort organisée par l'office du tourisme

1^{er} et 2 septembre : Oyrace

15/09 : forum des associations

Prochain Conseil Municipal :

Mercredi 12 septembre

La séance est levée à 22 h 15